

Jeune diplômé, avec ou sans expérience professionnelle,
l'armée de l'air vous propose un poste à responsabilité.



Poste officier n°48 **OFFICIER – Spécialiste en systèmes d'information**

Unité d'affectation : Centre d'expert des ressources humaines de l'armée de l'air (CERHAA)
Base aérienne 705 – Tours

Description du poste

UNITÉ

Le Centre expert des ressources humaines de l'armée de l'air (CERHAA) est en charge des travaux concourant à la production de la rémunération de l'ensemble du personnel de l'armée de l'air et de la maintenance et évolutions des systèmes informatiques qui y concourent.

POSTE

Subordonné au chef du département calcul interfaces et statistiques, le chef de la division exploitation et MCO solde Air a pour missions :

- de piloter les évolutions techniques et réglementaires du calculateur de la paie et de son infocentre ;
- d'être en relation avec les différents partenaires étatiques clients du calculateur ;
- d'être force de proposition sur le fonctionnement ou sur l'organisation des activités du département ; dans ce cadre proposer des analyses, des solutions, des axes d'amélioration pour le fonctionnement de son département ;
- d'encadrer, suivre l'activité et diriger le personnel informaticien directement placé sous sa responsabilité.

Profil recherché

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- Être de **nationalité française** ;
- Être **né(e) après le 17 novembre 1987**.

DIPLÔME - FORMATION

- Être titulaire au minimum d'une **licence universitaire** ou d'un autre **diplôme de niveau II dans le domaine informatique**.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES REQUISES

- Management d'équipes de techniciens ;
- Travail en réseau de collaboration ;
- Suivi de dossiers ;
- Participation à la gestion de projets.

QUALITÉS REQUISES

- sens de l'analyse ;
- rigueur intellectuelle ;
- capacité rédactionnelles ;
- capacité relationnelle
- capacité d'adaptation.

Être militaire, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables.

Être officier, c'est être en situation de responsabilité, en particulier auprès du personnel placé sous ses ordres. Cela suppose d'avoir le sens de l'humain et une certaine forme d'exigence vis-à-vis de soi-même.

Informations complémentaires

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer complet dans l'un des 41 bureaux Air des centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA/Bureaux Air).

Liste des bureaux Air sur air-touteunearmee.fr.

SÉLECTION

La sélection s'effectue sur **dossier**. Elle est suivie de **tests psychotechniques**, d'une **évaluation en anglais**, d'**épreuves sportives** et d'une **visite médicale**. Elle se termine par un **entretien de motivation**.

CONTRAT

Premier **contrat de 18 mois** couvrant la période de formation militaire en qualité d'élève officier sous contrat (OSC), renouvelable 3 ans sous le statut d'OSC.

FORMATION

Formation militaire de 12 semaines au Cours des officiers de l'École de l'air (COEA) de Salon-de-Provence.

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (SOLDE) *

- Aspirant ~ 1.400 € net
- Sous-lieutenant ~ 1.710 € net (à partir de 6 mois d'aspirant)
- Lieutenant ~ 1.870 € net (après 1 an de sous-lieutenant)

* À titre indicatif, hors primes et indemnités. Données non contractuelles.